

---

**LE FEU A L'HOPITAL,**

O U

**L'ESPION PARISIEN.**

---

**Q**UE ceux qui veulent savoir ce dont des femmes embéguinées sont capables, ce dont la Commune de Paris est capable elle-même, m'achètent & me lisent. Je montrerai, dans les unes, la méchanceté, la vengeance, la calomnie; & dans la Commune, l'injustice & la stupidité.

Déjà averti depuis long-temps, par la renommée, que les Députés de la Commune faisoient sottises sur sottises, je voulus m'en convaincre par moi-même, & examiner si tout le mal qu'on en disoit étoit vrai. J'assistai donc à la fameuse séance du lundi de Pâques, & je vis que tout ce que les Libellistes les plus acharnés ont écrit jusqu'à présent contre cette Assemblée, n'a toujours été fait qu'avec trop

A

Cm  
FRC  
3944

de ménagement. Le Public fut témoin, ce jour en question, d'horreurs que la calomnie n'eût jamais pu inventer.

M. Chambon, homme connu par ses talens, avoit été nommé Médecin de l'Hôpital-Général. Depuis un nombre d'années, il remplissoit cette place avec beaucoup de zèle & de succès. Cent fois il a arraché à la mort des infortunés qui en eussent été les victimes, s'ils eussent été traités par un homme moins habile : mais plus on a de mérite, plus on a d'ennemis. Les Administrateurs, la Mere supérieure, les Sœurs, & les Servantes même de cette Maison de trouble, ont tous déclaré une guerre cruelle à l'infortuné Chambon.

Les Administrateurs, jaloux de son mérite, l'ont déposé; les Religieuses ont fait faire des Mémoires, dans lesquels elles peignent charitablement le sieur Chambon comme un homme grossier, emporté, séducteur, impie; en un mot, elles n'ont rien oublié pour donner de lui les idées les plus défavantageuses.

Mais je dis ici à M. Chambon qu'il a été très-maladroit de recourir à la Commune pour juger cette affaire. Ne devoit-il



pas favoir que son Président n'est Président qu'en second, & que la cabale ne quittant jamais le fauteuil, préside à toutes leurs actions? La Commune avoit nommé six de ses Membres pour être Commissaires dans cette affaire; mais le mérite de ceux qu'on avoit choisi porta ombrage aux sots, qui ne sont pas mal nombreux dans cette illustre Assemblée, & les exposa à la plus amère critique. J'arrivai précisément dans l'instant où M. l'Abbé Mulot reprochoit à ses mordans collègues la conduite indigne qu'ils avoient tenue à son égard. Après lui, parut à la tribune M. Vigé, qui chercha à consoler, par les éloges les plus flatteurs, M. l'Abbé Mulot des désagrémens qu'il avoit essuyés. M. Bocquillon, l'intrépide Bocquillon, plaida l'affaire de M. Chambon avec beaucoup de force & de courage: l'on eût cru entendre Démosthènes tonner contre Philippe: une éloquence mâle, une voix de centaure, des gestes très-animés; tout lui gagnoit l'attention de l'auditeur.

M. l'Abbé Mulot, après s'être disculpé sur les griefs qu'on lui imputoit, défendit aussi M. Chambon avec cette



clarté, cette aisance qui lui sont si naturelles; il fut applaudi de tout côté; mais tandis que ces Messieurs s'efforçoient de faire entendre la vérité, l'on voyoit ceux que l'on appelle les enragés, changer de place, se réunir pour cabaler, & tracer avec un crayon quelques calomnies contre l'accusé. Sœur Euphrasie, Sœur Sainte-Paule, & Sœur Sainte-Barbe, parurent tour-à-tour sur la scène: l'une, par l'organe du lourdeau Désessart, accusoit M. Chambon, de débaucher les jeunes Sœurs, & de maltraiter les vieilles; un pareil outrage ne pouvoit être mieux exagéré, que par un homme dont la décrépitude ne peut plus s'intéresser que pour des vieilles: l'autre, par l'organe d'un autre Député, dont j'ai oublié le nom, mais dont je n'ai pas oublié la bêtise, accusoit M. Chambon de l'avoir appelée vieille aristocrate. Quel grand crime! quel manque de respect à une sainte Dévote! & quel beau discours ne devoit pas enfanter la juste indignation qu'inspirent de telles atrocités!

La troisieme, enfin, n'avoit pas moins bien choisi son défenseur; elle demandoit vengeance, par son organe, d'un coup

de pied qu'elle avoit reçu de M. Chambon. Qu'il étoit aisé de faire perdre l'état à un homme qui s'étoit porté à de tels excès !

Est-ce que des bavardages continuels, des tracasseries insupportables, des propos durs, un despotisme affreux, eussent dû impatienter M. Chambon ? Ne connoissoit-il pas assez les Communautés, pour savoir que le vice y prenant le masque de la vertu, y est cent fois plus dangereux que dans le monde ? Toutes ces disputes puérides & ridicules n'eussent pas eu de suites dans le monde pour l'Hypocrate disgracié ; mais dans une Communauté, & une Communauté de fausses dévotes, d'hypocrites, tout devient crime, tout cause la perte de ceux qui y sont attachés : ainsi, M. Chambon ne perd que sa place, parce qu'on ne pouvoit lui ôter que cela ; mais si l'on eût pu le faire pendre, je suis sûr qu'il l'eût été à la grande pluralité. Ah ! si les Communautés exercent d'une manière si indigne, sur des êtres qui ne sont liés par aucun vœu, que devoit-ce être dans tant de Cloîtres, où des Supérieures despotes & tyrans avoient une autorité absolue sur des inférieurs !

que de reproches durs & amers ! que de pénitences injustes & cruelles ! que de lettres-de-cachet ! que de victimes enfin dans ces demeures affreuses ! J'ai plaint quelquefois les Religieux sur la modicité de leur pension ; mais ce que l'on apprend sur les traitemens qu'ils éprouvoient dans leurs maisons , me les fait regarder comme heureux de les quitter.

La Commune n'eût-elle pas dû faire toutes ces réflexions , & ne pas perdre , sur de faux rapports , un homme célèbre , un honnête Citoyen ? N'eût-elle pas dû craindre de compromettre son honneur & sa réputation , en potrant un jugement contraire tout-à-la-fois à la raison , à l'équité & à l'humanité ? Quoi ! c'est dans un temps de liberté , ce sont des hommes qui s'en disent les défenseurs , qui oppriment l'innocent ? Je dis l'innocent , parce que quelques propos de femmes méchantes , quelques plaintes fottes & puérides , que le public lui-même à regardées comme des actes de comédie , n'eussent pas dû faire impression sur l'esprit de ces hommes , qui ne doivent point parler à la Commune , comme parle dans le tribunal de la pé-



nitence un Directeur scrupuleux & ridicule.

N'est-ce pas un scandale affreux, que d'entendre à la tribune un Député accuser un Citoyen de choses plus absurdes les unes que les autres ? Falloit-il que M. l'Abbé Bertholio se fatiguât la main à sonner la clochette, pour obtenir silence, pour mieux faire entendre le radotage de ses collègues ? Je croyois que la Commune ne s'assembloit que pour le bien public ; mais la séance à laquelle j'ai assisté, m'a fait revenir de mon erreur ; je n'ai vu que des cabales, je n'ai entendu que des sottises, & je n'ai pas remarqué le moindre intérêt au bien public.

M. Chambon avoit des ennemis ; Chambon avoit pour Juges des hommes vendus à la cabale : il a été regardé comme coupable, il a perdu sa place par leur jugement inique.

Est-ce donc à tort que les Districts travaillent à réformer cette Assemblée ? Quels que soient les successeurs qu'on puisse leur donner, n'a-t-on pas l'espérance de gagner au change ? Un Clerc de Procureur peut remplacer le plus sage Ecclé-

fiastique, quant aux mœurs; le Procureur le plus frippon, quant à laprobité, & quant aux talens: il y en a plus des trois quarts que peuvent remplacer des Maîtres d'école.

---

De l'Imprimerie de QUIDORE, rue des  
Balais.